



**COMPTE RENDU DU
COMITE DE PROGRAMMATION N°18
DU GAL LOIRE BEAUCE
DU 15/06/2021**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 15 juin 2021 à 18h00 à la salle des fêtes de Chaingy (45380).

Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Muriel BATAILLE (Tournois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce la Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Anne-Marie CAQUERET MICHELETTO (Beauce la Romaine), Frédéric CUILLERIER (Saint Ay), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Juanito GARCIA (Beaugency), Gregory GONET (Messas), Brigitte LASNE-DARTAILH (Baule).

Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Magali BERRUET (Les Fous de Bassan !), Michèle TORTOLERO (Les Fous de Bassan !), Adeline BOIZARD (Collectif des Gares du Val de Loire), Gérard COGNEAU (Valimage), Jérôme LESAGE (Directeur Hommes et Territoires), Christelle LEFOIX (association CaféCiCré), Davy MASSON (Tourisme Loiret), Marc-Antoine PERDEREAU (association Embouchure), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), John POWER (Loiret Nature Environnement).

Pour les invités : COUETTE Katia (Chambre d'Agriculture du Loiret)

Equipe technique : Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur), Tristan PREVOST (chargé de mission PCET-Agenda 21).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 15/06/2021	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 15/06/2021
32	15	17	16	18	9	9

I) Etat d'avancement du programme

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 45 dossiers déposés auprès du GAL, 35 dossiers avec avis d'opportunité favorable, 30 dossiers programmés, 28 dossiers conventionnés, 21 dossiers payés en totalité et 1 acompte.

En termes de montants :

- 936 543,06 € soit 93,65% en avis d'opportunité,
- 839 152,79 € soit 83,91% programmés,
- 778 596,52 € soit 77,86% conventionnés,
- 655 327,76 € soit 65,63% payés.

Il reste actuellement 221 403,48€ de crédits à consommer (soit les crédits non conventionnés) dans la maquette financière (soit 22,14%). Les membres du comité de programmation sont informés des crédits complémentaires obtenus¹ sur le GAL Loire Beauce pour les années 2021-2022 à hauteur de 289 500 €.

- **Transferts de crédits entre fiches action de la maquette financière depuis 2014, situation au 15/06/21**

Pour le programme LEADER 2014-2022 du GAL Loire Beauce, 2 transferts de crédits ont eu lieu depuis 2014 pour un total de 70 000 € :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019).

II) Actualisation des membres

La liste suivante est soumise au vote des membres du comité de programmation avec un nouveau membre (*cf. Annexe 1- membre surligné en jaune*) depuis le dernier comité de programmation du 16/02/2021 : M. Marc-Antoine PERDEREAU (collège privé).

▪ Avis des membres du Comité de programmation :

17 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**
M. PERDEREAU intègre le comité de programmation.

Christelle LEFOIX indique son souhait de se retirer du Comité de pilotage.

III) Programmation

▪ **PETR Pays Loire Beauce :** Mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce

- **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet s'inscrit dans la stratégie biodiversité du PETR Pays Loire Beauce dans l'axe suivi des actions. Il concerne l'animation de la stratégie (lancement des nouvelles actions, suivi des actions en cours et évaluation). Il est prévu d'organiser 2 réunions par an avec les partenaires techniques de la stratégie.

Plan de financement actualisé du projet :

Un total de 10 962,58 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

¹ Ces crédits ont été obtenus suite à la réponse du GAL Loire Beauce à l'appel à projet de la Région ayant eu lieu du 11 mars au 9 avril 2021

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Communication	2 400,00 €	LEADER (80%)	10 962,58€
Formation	371,70 €		
Frais salariaux (0,2 ETP 12 mois) et 15% coûts indirects	9 692,82 €	Autofinancement (20%)	2 740,64 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	1 238,70 €		
TOTAL	13 703,22 €	TOTAL	13 703,22 €

❖ Avis du COPIL LEADER du 20/05/21 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)

Echanges des membres du Comité de programmation :

Frédéric CUIILLERIER rappelle la volonté des élus du Pays de s'engager dans une stratégie biodiversité. Il affirme que cette stratégie est une mission essentielle au niveau du Pays Loire Beauce. Il rappelle son souhait de préserver et renaturer un certain nombre d'espaces à l'échelle du territoire. Cette stratégie sur 10 ans (2021-2031) comporte plusieurs axes : suivi des actions, diagnostic/étude, sensibilisation, opérationnel.

L'axe opérationnel prévoit notamment des actions de plantations de couvert herbacé (en partenariat notamment avec Hommes et Territoires) et de strate arborée (en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loir et Cher). Avec le projet de strate arborée, l'ambition est de planter 10 000 végétaux sur 10 ans sur le Pays Loire Beauce. L'axe sensibilisation prévoit un festival art et biodiversité sur 3 ans 2021-2023 devant traiter une thématique annuelle par l'art visuel et l'art vivant. Un prix des maires et un prix du public est prévu avec les représentations d'art audiovisuel (courts-métrages).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. Frédéric CUIILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

15 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 2 abstentions : **avis favorable.**

▪ **PETR Pays Loire Beauce : Animation et fonctionnement du GAL 2021**

▪ **19.4. Fiche action 7 : « Animation et fonctionnement du GAL »**

Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet est porté par le PETR Pays Loire Beauce, il concerne l'animation et le fonctionnement du programme LEADER du GAL Loire Beauce pour l'année 2021.

Plan de financement actualisé du projet :

Un total de 36 809,69 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Le plan de financement actualisé sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Cotisation LEADER France	600,00 €	LEADER (80%)	36 809,69 €
Communication	996,00 €		
Formation	511,70 €		
Equipement informatique et bureau	1 265,33 €		
Frais salariaux animatrice (0,8 ETP 12 mois), gestionnaire (0,4 ETP 4 mois) et 15% coûts indirects	41 003,89 €		
Frais de déplacements, hébergement, restauration	1 635,20 €	Autofinancement (20%)	9 202,43 €
TOTAL	46 012,12 €	TOTAL	46 012,12 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)**

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

17 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

▪ **PETR Pays Loire Beauce : Etude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique**

▪ **19.2. Fiche action 2 : « Efficacité énergétique et économies d'eau »**

Présentation de Tristan PREVOST, chargé de mission Plan Climat Energie Territorial

Cette étude vise à accompagner la création d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) à l'échelle du PETR Pays Loire Beauce. Cette plateforme a pour objectifs d'encadrer l'offre, la demande et les financements de rénovation énergétique des logements privés (particuliers et petits tertiaires). Cette structure réalisera des animations afin de favoriser des rénovations ambitieuses et efficaces, ceci en promouvant la coordination entre professionnels et la montée en compétences.

L'étude prévue dans le cadre de ce projet s'inscrit dans les objectifs nationaux (dispositif SARE, loi TEPCV), régionaux (cofinancement des plateformes depuis 2014) et locaux (Agenda 21 – PCET). L'étude comporte 3 phases de travail (Diagnostic du territoire et benchmark des PTRE - Préconisations pour la définition de la PTRE - Elaboration du plan d'action et accompagnement à la création d'une PTRE).

Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 20 932,50€ de subventions LEADER (taux de 60%) est demandé.

Plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES HT	
Etude de préfiguration PTRE (Auxilia & Citémétrie) (48,25)	34 887,50€	LEADER (60%)	20 932,50€
		Région Centre Val de Loire (40%)	13 955,00€
TOTAL	34 887,50€	TOTAL	34 887,50€

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)**

Echanges des membres du Comité de programmation :

Christelle LEFOIX demande si la plateforme est prévue pour durer dans le temps et s'il est prévu de former les artisans. Elle souligne la difficulté existante dans le cas de la rénovation à trouver des artisans formés et compétents au vu des besoins. Frédéric CUILLERIER informe que ce projet en est au stade de pré-étude avec l'objectif que cette plateforme soit pérenne dans le temps. Cette étude permettra de définir les modalités pour conseiller les habitants et petits tertiaires au sujet de la rénovation de leur bâti. La formation des artisans sur les différents aspects de la rénovation fera partie des objectifs d'une telle plateforme.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

17 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

▪ **PETR Pays Loire Beauce : Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel et courts-métrages)**

▪ **19.2. Fiche action 5 : « culture et dialogue »**

Présentation de Elsa BARON, chargée de mission Leader et biodiversité

Ce projet s'inscrit dans la stratégie biodiversité du PETR Pays Loire Beauce. Celle-ci s'articulerait selon 4 axes : axe suivi des actions, axe études, axe sensibilisation, axe opérationnel.

Ce projet s'inscrit dans l'axe sensibilisation.

Le Pays Loire Beauce sera accompagné par Valimage en tant que partenaire technique chef de file pour ce projet de festival sur la biodiversité et les arts qui se déroulerait sur 3 ans (2021-2022-2023) et 9 communes.

Cet évènement comportera 4 volets visuels suivis par Valimage :

- ❖ Une projection de courts-métrages professionnels (septembre-octobre 2021, 2022 puis 2023)
- ❖ Deux ateliers de création de courts-métrages amateurs (entre octobre 2021 et septembre 2022 puis entre octobre 2022 et septembre 2023)
- ❖ Deux créations artistiques dans le cadre d'une résidence d'artiste (entre octobre 2021 et septembre 2022 puis entre octobre 2022 et septembre 2023)
- ❖ Des interventions d'experts : les experts seraient mobilisés en même temps que les élus des communes accueillantes pour sélectionner les courts-métrages professionnels, recruter l'artiste en résidence et animer les discussions lors des éditions du festival.

Pour chaque édition du festival (2021-2022-2023), un thème précis en lien avec la biodiversité sera défini. Les objectifs du festival sont de mobiliser sur la biodiversité, de recueillir les perceptions et paroles et d'échanger.

Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 45 256 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Projection de courts-métrages professionnels (Atelier de programmation animé par professionnel Agence Court Métrage (*3), Location des films (*3), Animation par professionnel lors de restitution (*3), Frais déplacement et repas du professionnel (*3), Pilotage du projet par Valimage (*3))		LEADER (80%)	45 256€
Total Projection (*3) (2021-2023)	10 500€		
Atelier de création courts-métrages amateurs (*2) (Phase d'écriture (accompagnement scénariste) (*2), Phase de tournage groupe adulte (accompagnement réalisateur) (*2), Phase de tournage groupe ados (accompagnement réalisateur) (*2), Phase de montage (accompagnement monteur) (*2), Frais déplacement et repas du/des professionnels (*2), Consommables vidéos et mise à disposition 2 ensembles de tournage + espace de travail (*2), Pilotage du projet par Valimage (*2))			
Total Atelier de création (*2) (2022-2023)	20 000€		
Création artistique et résidence de territoire (*2) (Honoraires de l'artiste pour 2 mois de résidence (*2), Frais de déplacement (domicile-lieu de résidence) (*2), Frais de déplacement sur lieu de résidence, Frais de vie (*2), Frais d'hébergement (*2), Frais de production (*2), Présence artiste soirées restitution (*2), Pilotage du projet par Valimage (*2))		Pays Loire Beauce (20%)	11 314€
Total Création artistique et résidence de territoire (*2) (2022-2023)	15 125€		
Intervention experts (Présence sélection courts-métrages professionnels (*3), Présence création artistique en résidence de territoire (jury) (*2), Présence débats édition 2021-2022-2023 (*3))			
Total intervention experts (*3) (2021-2023)	10 945€		
TOTAL	56 570€	TOTAL	56 570€

❖ Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)

Echanges des membres du Comité de programmation :

Frédéric CUIILLERIER précise qu'il est prévu de décerner un prix du public ainsi qu'un prix des maires aux courts-métrages présentés lors de chaque édition. Il propose également d'augmenter la participation financière du CRST au travers du dispositif A VOS ID. Muriel BATAILLE s'interroge sur la possibilité d'intégrer le bus Cinémobile (de Ciclic) au projet pour les communes qui le souhaitent. Cette demande sera transmise par l'équipe technique à Valimage, partenaire du projet. M. POINTEREAU s'informe sur la possibilité de disposer des courts-métrages sur clé USB. Cela ne sera probablement pas possible en raison des licences de diffusion artistique.

▪ Avis des membres du Comité de programmation :

Sortie de la salle de M. Frédéric CUIILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

13 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 4 abstentions : avis favorable.

▪ **Fous de Bassan !** : Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)

▪ **19.2. Fiche action 5 : « culture et dialogue »**

Présentation de Magali BERRUET, responsable des projets artistiques

Ce projet s'inscrit également dans l'axe sensibilisation de la stratégie biodiversité du Pays Loire Beauce. Cet évènement aura lieu sur 6 communes du PETR Pays Loire Beauce, le même jour que la prestation de Valimage. Une 20taine d'interviews seront réalisées sur 2 ans et 6 communes pour recueillir la parole d'habitants, chefs d'entreprises, élus, jeunes, agriculteurs sur le territoire en lien avec la thématique annuelle du festival. Ces interviews feront ensuite l'objet d'une représentation théâtrale devant incarner la parole d'une pluralité d'acteurs.

Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de **9 120 €** de subventions LEADER (taux de 43,4%) est demandé.

Plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce :

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)**

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Réalisation des interviews (15h*1 commune+10h*2 communes) 35h	1 750€	LEADER (43,4%)	9 120€
Elaboration du spectacle (40h*2ans) 80h	4 000€		
Répétition à 3 personnes (20h*3personnes*2ans) 120h	6 000€		
Coordination et organisation de l'événement et communication (10h*3*2ans) 60h	3 000€	A VOS ID (26,1%)	5 480€
Transport (100+150)		Communes (30,5%)	6 400€ (1066,67€ par commune)
Représentations (*6)	250€		
	6 000€		
TOTAL (42 jours)	21 000€	TOTAL	21 000€ €

Echanges des membres du Comité de programmation :

M. GONET s'interroge sur les modalités de sélection des communes volontaires dans le cas où il y aurait plus de candidats que de financements. L'équipe technique l'informe que le projet a été prévu pour le lancement (2021-2023) sur 9 communes et que ce festival inclut des prestations d'arts audiovisuels (professionnel, amateur, œuvre d'un artiste en résidence), des prestations d'arts vivants ainsi que des interventions de professionnels experts de la biodiversité (Loiret Nature Environnement, Fredon Centre et Hommes et Territoires). Multiplier les communes impliquerait de multiplier les moyens humains et temps agent de chacune des structures impliquées qui devraient avoir une plus grande disponibilité pour ce projet. Pour le lancement, le festival a été paramétré au vu des financements disponibles identifiés sachant que le programme LEADER est en fin de programmation et qu'il est donc préférable que les

projets soient estimés au plus proches de la réalisation envisagée. M. CUIILLERIER explique que, dans le cas où il y aurait plus de communes volontaires que les 9 qui avaient été prévues, d'autres sources de financement pourraient être recherchées ultérieurement.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de Mme Michèle TORTOLERO et Mme Magali BERRUET représentant le maître d'ouvrage Fous de Bassan ! pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
13 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 4 abstentions : **avis favorable.**

▪ **Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire : La route européenne d'Artagnan
déploiement d'un nouvel itinéraire équestre en Région Centre Val de Loire**

▪ **19.3. Fiche action 6 : « coopération »**

Présentation de Pascal DEBOUDT, président

L'objectif de ce projet est de créer un itinéraire équestre européen reliant Maastricht (Pays-Bas) à Lupiac (France) passant notamment par la région Centre-Val de Loire. Sur le territoire du Pays Loire Beauce, 6 communes sont concernées par ce tracé (Cléry-Saint-André, Dry, Lailly-en-Val, Meung-sur-Loire, Mézières-lez-Cléry, Beaugency). Pour ce faire, un animateur serait recruté sur 1 an et demi à temps plein afin de travailler sur le tracé des 10 GAL de la région Centre engagés dans la coopération (GAL PNR de la Brenne (36), GAL Val de Loire Chambord (41), GAL Grande Sologne (41), GAL Vallée du Cher et du Romorantinais (41), GAL du Chinonais (37), le GAL Indre-et-Cher (37), GAL Loire Touraine (37), GAL Loire Beauce (45), GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne (45), GAL Pithiverais et Gâtinais (45)).

La personne recrutée aurait les missions suivantes : structuration du réseau, mobilisation des bénévoles, consolidation de l'itinéraire, communication et promotion, accompagnement des territoires. Les territoires LEADER engagés dans ce projet pourraient suivre l'avancée du projet avec les comités de pilotage prévus (2/an).

Ce projet avait été présenté en comité de programmation du 19/10/2020 où il avait reçu un avis favorable sous conditions que le tracé soit validé par l'ensemble des 6 communes concernées du GAL Loire Beauce et que les gîtes n'aient pas à payer une cotisation pour être géoréférencés sur le tracé accessible en ligne de la route d'Artagnan. L'équipe technique informe que le tracé a été validé sur l'ensemble des 6 communes en avril 2020 d'après l'office de tourisme des Terres du Val de Loire. Une solution intermédiaire est disponible avec la possibilité pour les gîtes de figurer sur le géoréférencement pour une cotisation de 30€/an pour la première année et en fonction de la fréquentation pour les années suivantes.

M. DEBOUDT informe que la situation au niveau du PDIPR² s'est améliorée, le CRECVL travaille avec le Département sur le sujet de l'inscription du tracé au PDIPR. La Région Centre-Val de Loire est connue pour la qualité des sols sablonneux favorable à l'activité équestre. La structure avance également au niveau de la traversée de la Loire en lien avec le Département. Le balisage a été fait, il reste à conforter étant donné que c'était une 1^{ère} proposition.

² Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

GAL financeur	Autofinancement CRECVL	FEADER LEADER	Région	TOTAL
Val de Loire Chambord	0€	9 925,01€	2 480,75€	12 405,76€
Grande Sologne	0€	9 925,01€	2 480,75€	12 405,76€
Loire Beauce	0€	9 925,01€	2 480,75€	12 405,76€
Chinonais	1 240,42€	8 682,95€	2 480,75€	12 404,12€
TOTAL	1 240,42€	38 457,98€	9 923,00€	49 621,40€

Les taux d'aides LEADER et l'autofinancement du Comité Régional d'Equitation diffèrent selon les territoires des GAL s'expliquent par les règles de cofinancement de chaque territoire LEADER. Les GAL financeurs de la coopération ont changé depuis le 1^{er} passage en comité de programmation du 19/10/2020 du porteur de projet (retrait des GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et GAL Pithiverais et Gâtinais et ajout GAL Grande Sologne). Cela s'explique par la volonté du porteur de projet de ne pas s'engager dans les GAL où le tracé était moins assuré ainsi que par leur volonté de ne pas multiplier les financeurs.

Plan de financement actualisé du projet :

Un total de **9 925,01 €** de subventions LEADER (taux de 20%) est demandé.

DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES HT	
Recrutement 1 ETP temps plein pendant 1 an et demi	43 145,10€	Conseil Régional (20%)	9 923,00€
		FEADER LEADER (77,5%)	38 457,98€
Frais de structure (15% du brut chargé)	6 471,77€	Autofinancement CRE CVL (6%)	1 240,42€
TOTAL	49 616,87€	TOTAL	49 621,40€

❖ Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)

Echanges des membres du Comité de programmation :

Christelle LEFOIX s'interroge sur les modalités d'entretien des chemins. Le balisage de la route d'Artagnan et son entretien relèvent de la responsabilité des bénévoles du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire, l'entretien des chemins relève des communes qui sont déjà engagées dans ce projet puisque le tracé se situe dès que possible sur des chemins inscrits au PDIPR. La route européenne d'Artagnan serait constituée à 10% maximum de bitume. Frédéric CUIILLERIER questionne sur la dégradation des chemins que pourrait provoquer le passage des chevaux comme c'est le cas pour les dunes de l'océan Atlantique. La fréquentation touristique en bord de mer est plus importante et il est prévu moins de fréquentation sur la route européenne d'Artagnan que sur la Loire à Vélo. Le Comité Régional d'Equitation dispose d'un système informatique permettant de signaler les anomalies aux communes. Muriel BATAILLE interroge sur l'obtention du label culturel européen. Le 19 mai 2021, la Route Européenne d'Artagnan a obtenu, à l'unanimité des 35 pays votants, la certification "[Itinéraire Culturel Européen](#)" (ICE). Des anneaux seront à disposition des cavaliers le long de l'itinéraire afin que ceux-ci puissent y attacher leur cheval au besoin. Magali BERRUET souhaite connaître les retombées touristiques prévues. A ce stade du projet, ces chiffres ne sont pas connus. La Région compte 500 centres équestres.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. Pascal DEBOUDT et M. Clément MILLET représentant le maître d'ouvrage Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

18 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

▪ **Racines du Pays Loire Beauce : I2PLB : Inventaire des éléments patrimoniaux du Pays en vue d'en faciliter la découverte et la sauvegarde**

▪ **19.2. Fiche action 5 : « culture et dialogue »**

Présentation de François POINTEREAU, président

Ce projet a pour objectif de recenser à l'échelle du Pays Loire Beauce les éléments patrimoniaux des villages (églises, temples, croix de chemin, monuments aux morts, moulins, mares ...), de les géolocaliser à l'échelle du Pays et d'en raconter leur histoire. François POINTEREAU présente l'avancée du projet, 2 communes sur les 48 du Pays Loire Beauce restent à rencontrer. Ce projet a permis de recueillir de façon importante de la documentation papier et internet fournie par les communes et particuliers. La géolocalisation des éléments du patrimoine sera accompagnée d'un texte de 500 caractères. Actuellement 400 éléments ont été photographiés et géolocalisés et 600 éléments décrits. Une journée porte ouverte a également eu lieu. Ce projet a été renommé « Patrimoscopia » afin de ne pas être rattaché uniquement au Pays Loire Beauce dans une perspective de future coopération avec d'autres territoires LEADER du Département. M. POINTEREAU affirme qu'un travail important a dû être fait pour revoir le budget. Le plan de financement initial prévoyait le recrutement de services civiques dont les porteurs de projet ont appris par la suite qu'ils n'étaient pas éligibles à LEADER. Ceci explique la différence entre les 2 versions présentées des plans de financement.

Plan de financement actualisé du projet :

Un total de **13 362,87 €** de subventions LEADER (taux de 58,2%) est demandé.

Le plan de financement actualisé sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
-Développement informatique - partie "Back office" (base de données) -partie "Front office" (interface utilisateur)	6 200,00 €	Leader (58,2%)	13 362,87 €
-Géolocalisation GPS des éléments patrimoniaux in situ (Matériel et logiciels)	588,00 €	Etat (FDVA) (26%)	6 000,00 €
-Smartphone	299,00 €	Département (6,5%)	1 500,00 €
-Matériel informatique pour l'historiographie	1 842,00 €	Commune de Meung sur Loire (2,2%)	500,00 €
-Accompagnement bénévoles et délégués communaux	800,00 €	Commune de Huêtres (0,4%)	100,00 €
-Hébergement et installation du site et des services liés (répondeur, vidéos, photos)	900,00 €	EPSI ADRTL (2,2%)	500,00 €
-Prestation d'un graphiste /design	825,00 €		
-Location véhicule déplacements des stagiaires	1 688,39 €		
-Carburant (18000kms) (conso 6lt au 100kms=1080lit*1,45€=1566€)	769,50 €	Autofinancement RPLB (4,3%)	1 000,00 €
-Rémunération des stagiaires ((4mois+6mois) X600€)	6 000,00 €		
-Communication affiches	842,20 €		
-Communication flyers	674,40 €		
-Cartes	84,38 €		
-Imprévus	500,00 €		
-Téléchargement dossiers	950,00 €		
TOTAL	22 962,87 €	TOTAL	22 962,87 €

❖ Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis réservés (cf. Annexe 2)

Echanges des membres du Comité de programmation :

M. CUILLERIER demande si ce projet prévoit de recenser les orchidées et mares. Le projet prévoit bien de recenser les mares mais pas les orchidées. M. POINTEREAU informe que par rapport au budget initial, des devis comparatifs ont été demandés pour les postes informatiques afin de diminuer les coûts. Il souligne que la recherche de cofinanceurs reste compliquée pour les maîtres d'ouvrages privés.

Echanges avant vote :

Frédéric CUILLERIER transmet son avis favorable sur ce projet. Grégory GONET estime qu'il est dommage que la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire n'ait pas participé au financement du projet au vu de sa compétence tourisme.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. François POINTEREAU représentant le maître d'ouvrage Racines du Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
16 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 1 abstention : **avis favorable.**

▪ **Commune de Mareau-aux-Prés : Animation foncière des bords de Loire**

▪ **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation de Marianne PIERRE et Michelle DOLLEANS, conseillères municipales

Ce projet s'inscrit dans la continuité des réflexions de la commune avec une étude déjà réalisée sur les biens sans maîtres sur l'ensemble de la commune. Quelques acquisitions foncières ont déjà été réalisées par la commune dans le périmètre du projet. L'objectif du projet est d'identifier sur un périmètre de 130 ha en bord de Loire, les parcelles intéressantes à acquérir et d'avoir une stratégie d'acquisition des parcelles mises en vente. L'objectif à terme est de conserver les parcelles acquises en espace naturel et de créer des cheminements doux avec supports pédagogiques. La continuité du périmètre acquis est également mise en avant. Le périmètre de 130 ha est notamment concerné par une problématique d'occupation informelle (phénomène de cabanisation) ainsi que par des zonages environnementaux (Réserve Naturelle Nationale, ZNIEFF oiseaux et habitats). Il a été retenu sur proposition du département du Loiret le périmètre de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles. L'aspect innovant du projet en lien avec le département du Loiret (dont les premières réflexions à ce sujet datent de 1984) est souligné avec la méthodologie qui pourrait être déclinée sur d'autres communes souhaitant réaliser des acquisitions sur 10-15 ans.

À la suite du comité de programmation du 16/02/2021, le porteur de projet a lancé un appel d'offre auquel la SAFER et la Chambre d'Agriculture ont répondu, a retiré les parcelles agricoles de l'étude, a diminué le coût total et a prévu un portage des parcelles à titre gratuit assuré par l'Établissement Public Foncier.

Les dépenses valorisées correspondent à un accompagnement de la SAFER (sur 33 jours) pour réaliser une analyse du contexte foncier des 130 ha sélectionnés, une veille foncière et des préconisations par parcelle d'une méthodologie d'acquisition des parcelles mises en vente.

Plan de financement actualisé du projet :

Un total de 16 906,56 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Plan de financement actualisé sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
SAFER (33jrs x768,48 €)	21 133,20 €	LEADER (80%)	16 906,56 €
		Autofinancement (20%)	4 226,64 €
TOTAL	21 133,20 €	TOTAL	21 133,20 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables (cf. Annexe 2)**

Echanges des membres du Comité de programmation :

Frédéric CUILLERIER confirme le phénomène d'occupation informelle des bords de Loire. Il informe que le projet de Mareau-aux-Prés est en cohérence avec le projet du Parc de la Fontaine Rabelais de Saint-Ay. Ces 2 projets se répondront avec la Loire en trait d'union. Odile BRET souligne l'effort de prise en compte par le porteur de projet des remarques du comité de programmation du 16/02/2021 sur le coût.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de Mme Marianne PIERRE et Mme Michelle DOLLEANS représentant le maître d'ouvrage Mareau-aux-Prés pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

18 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

IV) **Transfert de crédits**

Le transfert de crédits suivant est proposé : 30 609,78€ de la fiche action 6 « coopération » vers la fiche action 3 « continuités écologiques et consommations responsables ».

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

18 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**



Le Président du GAL Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER

ANNEXE 1 : Composition du comité de programmation à compter du 15/06/21

COLLEGE PUBLIC			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLÉANT	COMMUNE
GONET Gregory	Messas	CAQUERET MICHELLETO Anne-Marie	Beauce-la-Romaine
BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine	BRET Odile	Beauce-la-Romaine
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
ANTOINE Jean Paul	Tavers	CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André
CORGNAC Gérard	Cléry-St-André	MANCHEC Elisabeth	Coulmiers
CULLERIER Frédéric	Saint-Ay	GUDIN Pascal	Artenay
SEVIN Christophe	Sougy	BRACQUEMOND Thierry	Huêtre
MENON Baptiste	Charsonville	VILLOTEAU Serge	Cravant
HAUCHECORNE Bertrand	Mareau-aux-Prés	CORNIERE Jean Marie	Dry
LASNE DARTIALH Brigitte	Baule	ECHEGUT Patrick	Baule
BESNARD Bernadette	Le Bardon	AUBERT Catherine	Le Bardon
PERRON Christophe	Gémigny	BATAILLE Muriel	Tournois
SIMONNET Laurent	Meung-sur-Loire	FAUGOUIN Michel	Chaingy
PAILLET Alban	Coinces	PELÉ Denis	St-Péravy-la-Colombe
POINTIEREAU Thomas	Epieds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Chatsonville

COLLEGE PRIVÉ			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLÉANT	STRUCTURE
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	TORTOLERO Michèle	Les Fous de Bassan !
BAUDOIN Catherine	Fédération interdépartementale des MFR du Val de Loire	GABION Emilie	MFR de Chaingy
MASSON Davy	Tourisme Loiret	?	Tourisme Loiret
RIGAUD Olivier	AMAP Terres d'Ardoux	?	AMAP Terres d'Ardoux
COGNEAU Gérard	Association Valimage	RENAULT Grégory	Compagnie Jeux de Vilains
DEGRAVE Gérard	UDAF 45	MUHERE Onesphore	Fondation de l'Armée du Salut
DOUSSET Jean François	GDA Loire Beauce	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	QUATREHOMME Arnaud	Agriculteur Baule
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
PERDEREAU Marc-Antoine	Association L'Embouchure	ROGER Christopher	Association L'Embouchure
GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
LEFOIX Christelle	Association CaféCiCré	ANGOT Jacques	Association CaféCiCré
FESNEAU Emmanuelle	Citoyenne	MAYAT Claire	citoyenne
POINTEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	PHELUT Régis	Chevilly Histoire
PERDEREAU Guillaume	Chambre d'agriculture du Loiret	CHATEIGNER Pascal	Chambre d'agriculture du Loiret
BOIZARD Adeline	Collectif des Gares du Val de Loire	?	?
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement

ANNEXE 2 : Détails des avis du comité de pilotage LEADER du 20/05/2021

- **PETR Pays Loire Beauce : Mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/21 : 6 avis favorables.**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucune
Budget	Pas de remarques

- **PETR Pays Loire Beauce : Animation et fonctionnement du GAL 2021**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucunes
Budget	Pas de remarques

- **PETR Pays Loire Beauce : Etude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables**

Points d'amélioration	Pas de remarques
Points de réserve	Pérennité du service public
Questions, précisions	Demande de précisions sur le financement de la plateforme dans la durée
Budget	Pas de remarques

- **PETR Pays Loire Beauce : Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel et courts-métrages)**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables**

Points d'amélioration	Pas de remarques
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Demande de précisions sur l'élaboration du budget
Budget	Recherche de cofinanceurs à réaliser

- **Fous de Bassan ! : Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables**

Points d'amélioration	Pas de remarques
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucune
Budget	Recherche de co-financeurs à réaliser

- **Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire : La route européenne d'Artagnan**
déploiement d'un nouvel itinéraire équestre en Région Centre Val de Loire

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables**

Points d'amélioration	Pas de remarques
Points de réserve	Pas de remarques
Questions, précisions	Balisage et validation du tracé sur les 6 communes concernées, la traversée de la Loire, modalités d'accueil du public par les gîtes, le nombre de jour de travail par territoire, réciprocité pour financer le poste dans la durée avec les autres GAL non-financeurs et l'obtention du label culturel européen
Budget	Pas de remarques

- **Racines du Pays Loire Beauce : I2PLB : Inventaire des éléments patrimoniaux du Pays en vue**
d'en faciliter la découverte et la sauvegarde

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis réservés**

Points d'amélioration	Manque de cohérence entre le plan de financement du 02/10/2019 et le plan de financement actuel (comparaison difficile)
Points de réserve	Budget en hausse et taux de subvention LEADER également
Questions, précisions	Demande de justification de la hausse du coût du projet
Budget	Absence de prise en compte de l'avis favorable sous réserve de diminuer le coût du projet du comité de programmation du 02/10/2019

- **Commune de Mareau-aux-Prés : Animation foncière des bords de Loire**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 20/05/2021 : 6 avis favorables**

Points d'amélioration	Pas de remarques
Points de réserve	Interrogations sur la capacité de ce projet à atteindre l'objectif de continuité écologique au vu du mitage observé sur le secteur.
Questions, précisions	Les membres du comité de pilotage sont en attente de précisions sur l'accompagnement de la SAFER ainsi que sur une comparaison entre cette nouvelle proposition d'accompagnement et la proposition d'accompagnement précédente.
Budget	Les membres du comité de pilotage font état de la diminution du coût du projet comme demandé en comité de programmation du 16/02/2021.